

L'indépendance du Sahara n'est pas une option réaliste, déclare M. Van Walsum

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-04-2008 01:13:35

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara, M. Peter Van Walsum, a déclaré, lundi devant le Conseil de sécurité, que "l'indépendance du Sahara occidental n'est pas une option réaliste", appelant les quinze à recommander la poursuite des négociations en tenant compte de la réalité politique et de la légalité internationale.

"J'ai senti le besoin de réitérer cette conclusion que l'indépendance du Sahara occidental n'est pas un objectif réalisable", car il semble, a-t-il dit, que cette conclusion aurait été éclipsée durant les pourparlers de Manhasset alors même que ce constat, "aujourd'hui encore pertinent, se trouve à l'origine du processus de négociations en cours".

Dès le départ, a rappelé l'Envoyé personnel, dans un compte rendu, "j'ai mis l'accent sur la nécessité du respect de la réalité politique parallèlement au respect de la légalité internationale", ajoutant que ce qui importe est de parvenir à un compromis entre les deux concepts.

"Je n'accepte pas l'idée selon laquelle la prise en compte de la réalité politique constitue une concession ou une capitulation", a-t-il poursuivi lors de ces consultations à huis clos. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, avait, rappelle-t-on, invité, dans son dernier rapport, les parties à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis.

Par ailleurs et dans une allusion claire à l'implication directe de l'Algérie dans le conflit du Sahara, M. Walsum attribue la persistance de l'impasse au fait que de nombreux pays trouvent assez confortable le statu quo du moment qu'il leur "épargne l'obligation de faire des choix pénibles, comme prendre parti pour l'Algérie ou pour le Maroc".

"La principale raison pour laquelle je trouve intolérable le statut quo est qu'il est trop aisément accepté, non pas seulement par des spectateurs non engagés des pays lointains, mais aussi par les partisans inconditionnels du Front polissario, qui n'ont pas vécu eux-mêmes dans les camps, mais qui sont convaincus que ceux qui y vivent préféreraient y rester indéfiniment au lieu d'opter pour une solution négociée en deçà de l'indépendance totale", a-t-il dit.

Evoquant le processus de négociations, M. Walsum a rappelé que les quatre derniers rounds de pourparlers n'ont pas permis d'engager de véritables négociations et que "le processus se trouve dans l'impasse en dépit d'un accord sur un 5ème round", estimant que "ce qu'il faut, c'est une orientation plus claire de la part du Conseil lui-même". "Si le Conseil ne peut faire un choix, les parties ne le peuvent pas non plus", a-t-il insisté.

Pour débloquer la situation, M. Walsum suggère ainsi au Conseil de sécurité de demander aux parties de réaffirmer leur accord de principe que "rien n'est convenu tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout".

Il propose également qu'à "titre provisoire (par exemple pour six à neuf mois) de retirer de l'agenda des négociations les deux propositions", de négocier, cette fois réellement, sans conditions préalables, mais sur "la base de l'hypothèse provisoire qu'il n'y aura pas un référendum avec l'indépendance comme option, et que par conséquent, l'issue sera forcément en deçà de l'indépendance totale".

En outre, poursuit-il, "le Conseil pourrait annoncer son intention d'évaluer le processus à la fin de cette période d'essai". "Si, à ce moment, il (le Conseil) perçoit les contours d'une éventuelle solution politique, il peut décider de prolonger la période d'essai, sinon, le statu quo ainsi que les positions incompatibles des parties reprendront de facto", a-t-il dit.

Dans son dernier rapport, rendu public mercredi à New York, M. Ban Ki-moon a appelé les parties en négociations sur le Sahara au réalisme et au compromis.

Il a ainsi recommandé au Conseil de sécurité, sur la base du quatrième round des pourparlers et de l'appréciation de son Envoyé personnel, de réitérer l'appel aux parties "d'engager une phase de négociations plus intenses et portant davantage sur les questions de fond" et sans conditions préalables.

Les quinze devront se réunir une nouvelle fois le 29 avril courant pour adopter une résolution prorogeant le mandat de la MINURSO.

A l'issue du 4ème round des négociations sur le Sahara, en mars dernier, les parties se sont engagées à poursuivre leurs pourparlers à Manhasset à une date à déterminer d'un commun accord.

Des délégations du Maroc, du Polisario, de l'Algérie et de la Mauritanie ont pris part aux quatre rounds des pourparlers, tenus sous l'égide des Nations Unies, conformément aux résolutions 1754 du 30 avril et 1783 du 31 octobre 2007 du Conseil de Sécurité.

MAP